



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Petit-déjeuner Découverte
13/06/2017
Carcassonne



Financée et pilotée par :



Hébergée et
administrée
par :





SOMMAIRE

1. **LA CHARTE** : définition, principes
2. **HISTORIQUE** : Languedoc-Roussillon, pourquoi une Charte qualité ?
3. **L'ANIMATION UNE SPECIFICITE DU LANGUEDOC ROUSSILLON** :
l'organisation, les instances de la Charte qualité, les missions de l'animation, quelques chiffres
4. **EN PRATIQUE** : déroulé d'un chantier sous Charte, les temps forts, le suivi de chantier, les groupes de travail, les outils
5. **LES PERSPECTIVES**



1. LA CHARTE QUALITÉ : Définition

= Outil à destination de l'ensemble des acteurs et parties prenantes des travaux de création, de reconstruction ou de réhabilitation de réseaux d'eau potable ou d'assainissement

Démarche collective afin d'assurer la **pérennité des réseaux**

Depuis juin 2016 : Obligatoire pour toutes les opérations d'eau potable et d'assainissement subventionnées de plus de 150 000 euros HT

1. LA CHARTE QUALITÉ : Définition

“Rappelle et précise le rôle de chaque intervenant et les différentes étapes d’une opération”

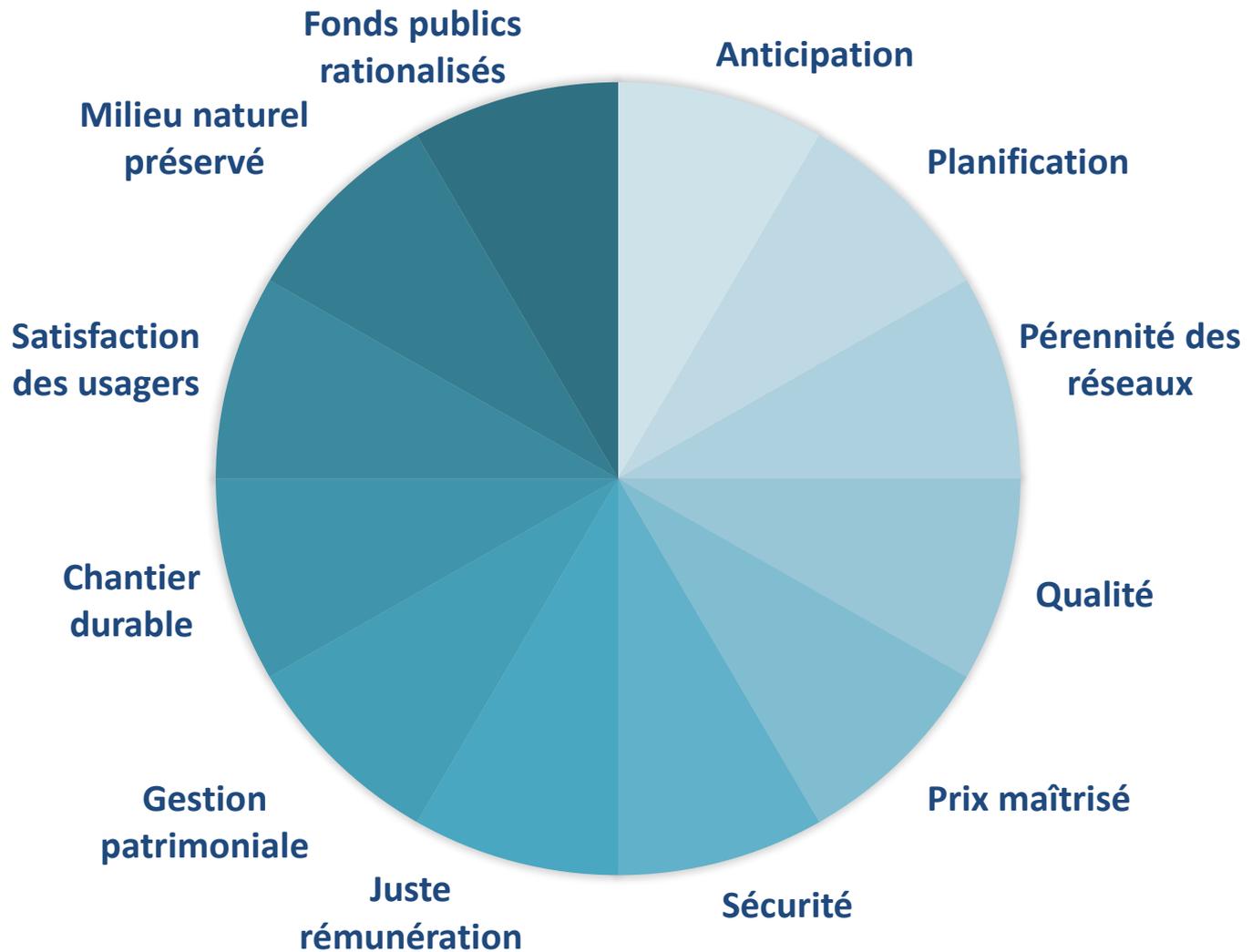
“C’est un cadre de bonnes pratiques”

Schéma directeur  Réception des réseaux

La Charte c’est aussi :

- Une aide au dialogue
- Un appel à la transparence
- Un rappel des responsabilités de chacun
- Une reconnaissance de la qualité du travail de chacun
- Une aide technique (Outils d’application)

1. LA CHARTE QUALITÉ : Principes



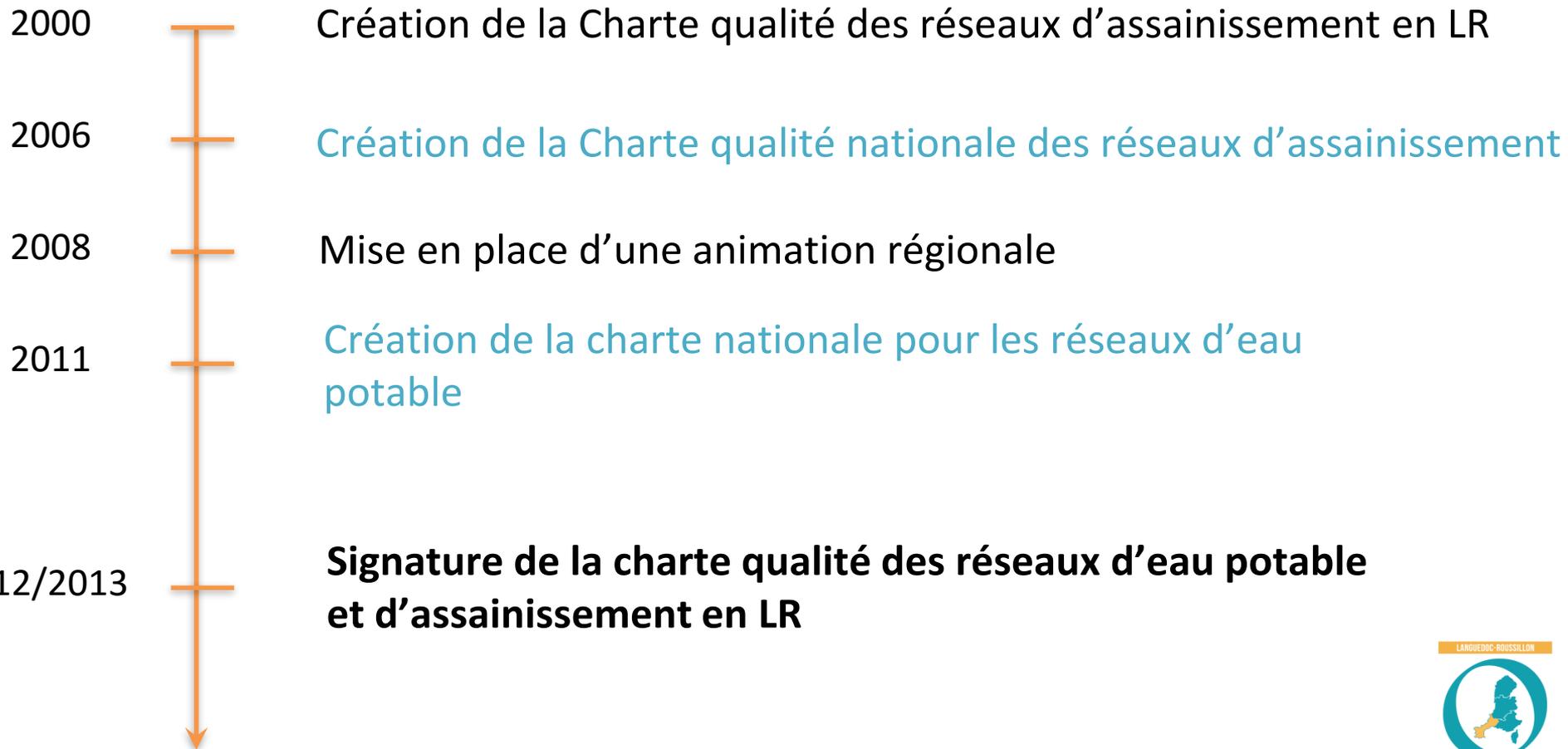
LANGUEDOC-ROUSSILLON



Charte
Qualité
DES RÉSEAUX
D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT



2. HISTORIQUE : en LR



2. HISTORIQUE : en LR

LES SIGNATAIRES



Le 4 décembre 2013,
32 signataires représentatifs de l'ensemble des acteurs intervenant dans la conception, la réalisation et le fonctionnement d'un réseau d'eau potable et d'assainissement se sont engagés à respecter la Charte .

2. HISTORIQUE : Pourquoi une Charte Assainissement ?



Constat de terrain :

- 20% (en moyenne) de la pollution collectée n'arrive pas aux stations d'épuration
- Défauts fréquemment relevés sur les réseaux neufs lors des contrôles de réception
- Réhabilitation parfois nécessaire sur des ouvrages de moins de 10 ans

“Promouvoir une évolution des méthodes et des pratiques lors des opérations d'assainissement”

2. HISTORIQUE : Pourquoi une Charte Eau potable ?

Constat de terrain :

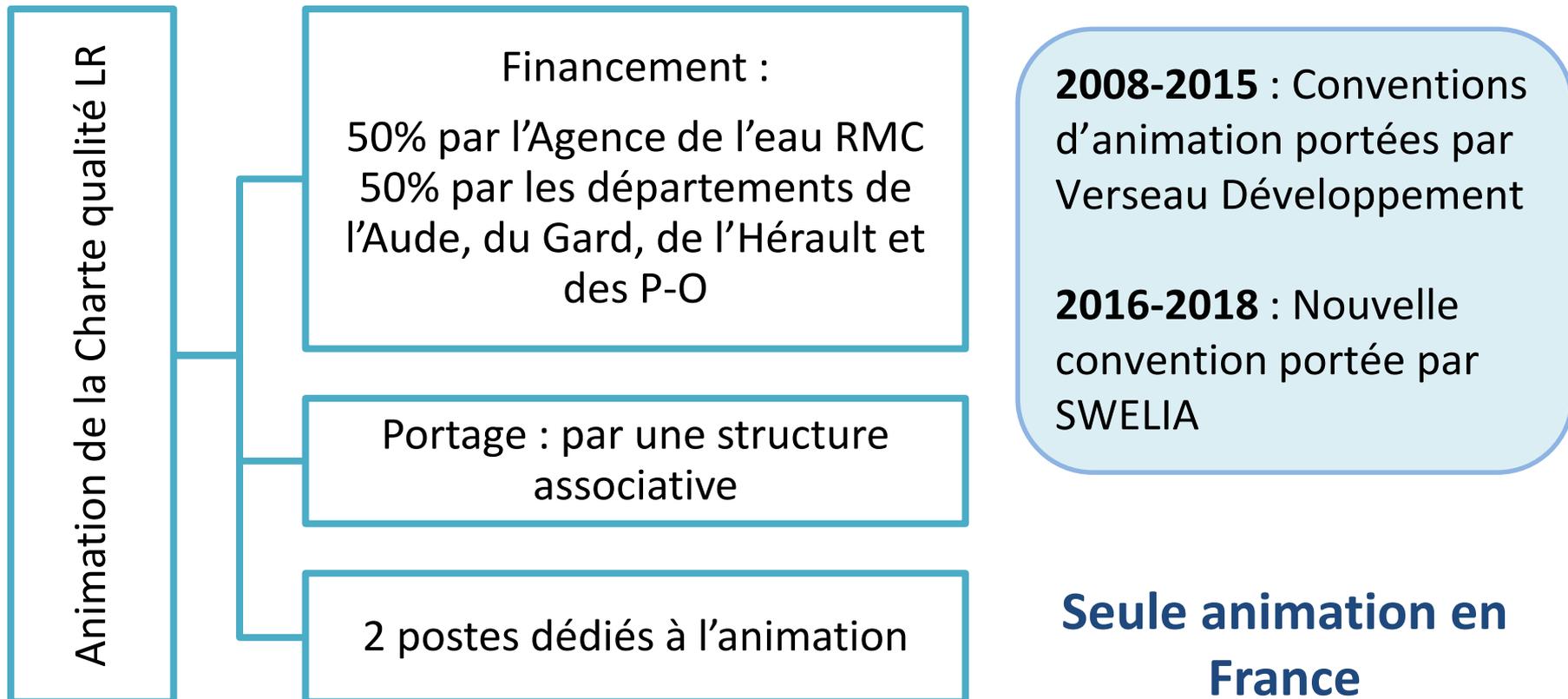


- Des pertes d'eau, dues aux fuites, qui représentent $\frac{1}{4}$ des volumes produits
- Vieillesse des canalisations engendrant une altération de la qualité organoleptique, microbiologique ou physico-chimique
- Renouvellement des réseaux comme objectif d'amélioration

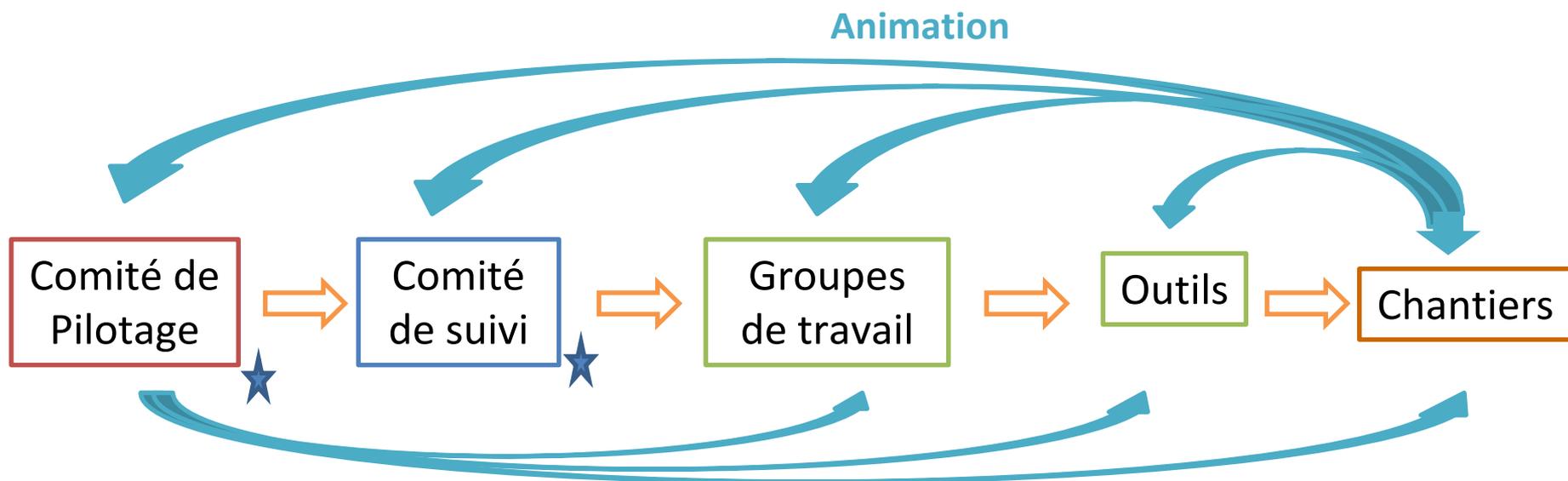
“Promouvoir une évolution des méthodes et des pratiques lors des opérations d'eau potable”

3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR : L'organisation

2008 : Mise en place de la mission d'animation de la Charte



3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR : L'organisation hiérarchique



« Accompagner et faciliter la conformité
(aux dispositions de la Charte qualité)
des opérations sous financement conditionné
au respect de cette Charte »

3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR : Le Comité de pilotage

Membres du
COPIL



Son rôle :

- Se réunit au moins une fois par an
- Fixe les objectifs de la mission d'animation (nombre de chantiers à suivre, communication...)
- Suit la mission d'animation (recensement des difficultés, mise en œuvre de solutions, de groupes de travail...)

Avec les
départements :

- Réunion annuelle pour le suivi de chantiers
- Compte rendu sommaire des animateurs après chaque réunion de chantier
- Etroite collaboration pour la vérification de la mise en œuvre de la Charte et l'instruction des dossiers de subvention

3. L'ANIMATION , UNE SPÉCIFICITÉ DU LR :

Le Comité de suivi

LES SIGNATAIRES



L'ensemble des acteurs intervenant dans la conception, la réalisation et le fonctionnement d'un réseau d'eau potable et d'assainissement

SES MISSIONS :

Promouvoir les principes de la Charte

Recenser les difficultés et les besoins

Définir, suivre et proposer les actions



3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR: Les missions de l'animation

Technique

- Suivre des chantiers, accompagner les collectivités et recenser les difficultés et les besoins des acteurs
- Organiser et animer des groupes de travail pour l'élaboration d'outils

Pilotage

- Organiser et animer les comités de pilotage (financeurs)
- Organiser et animer les comités de suivi (acteurs et partenaires)

Promotion

- Promouvoir les principes de la Charte (sensibilisation et communication)
- Organiser des journées de formation sur la Charte et sur des thématiques précises à destination des personnels techniques et élus

3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR: Quelques chiffres entre 2008 et 2016

65 chantiers suivis
432 réunions de chantiers

De 50 à **1500** contacts aujourd'hui

2 lettres d'informations /an

1 site internet dédié

26 outils disponibles dont **14** réalisés par la Charte LR

Évolution des règles d'attributions des subventions de l'Agence de l'eau RMC:



4. EN PRATIQUE : Le déroulé

Définition et Conception du projet

- Schéma Directeur approuvé
- Définition du programme (c
- Engagement du chantier so
- Choix d'une assistance à ma
- Réalisation des études préal
- Elaboration du dossier de co
- Choix du MOE et du coordin
- Réalisation d'études complé
- Elaboration du DCE entre (COFRAC)

Appel d'offres et Travaux

- Choix de l'entreprise travaux
- Préparation du chantier*
- Plannings des travaux et cont
- Travaux selon les règles de l'a
- Contrôles de réception *

Réception Exploitation

- Réception: validation des cont
- Réunion qualité du chantier
- Exploitation

Contrôles préalables à la réception:

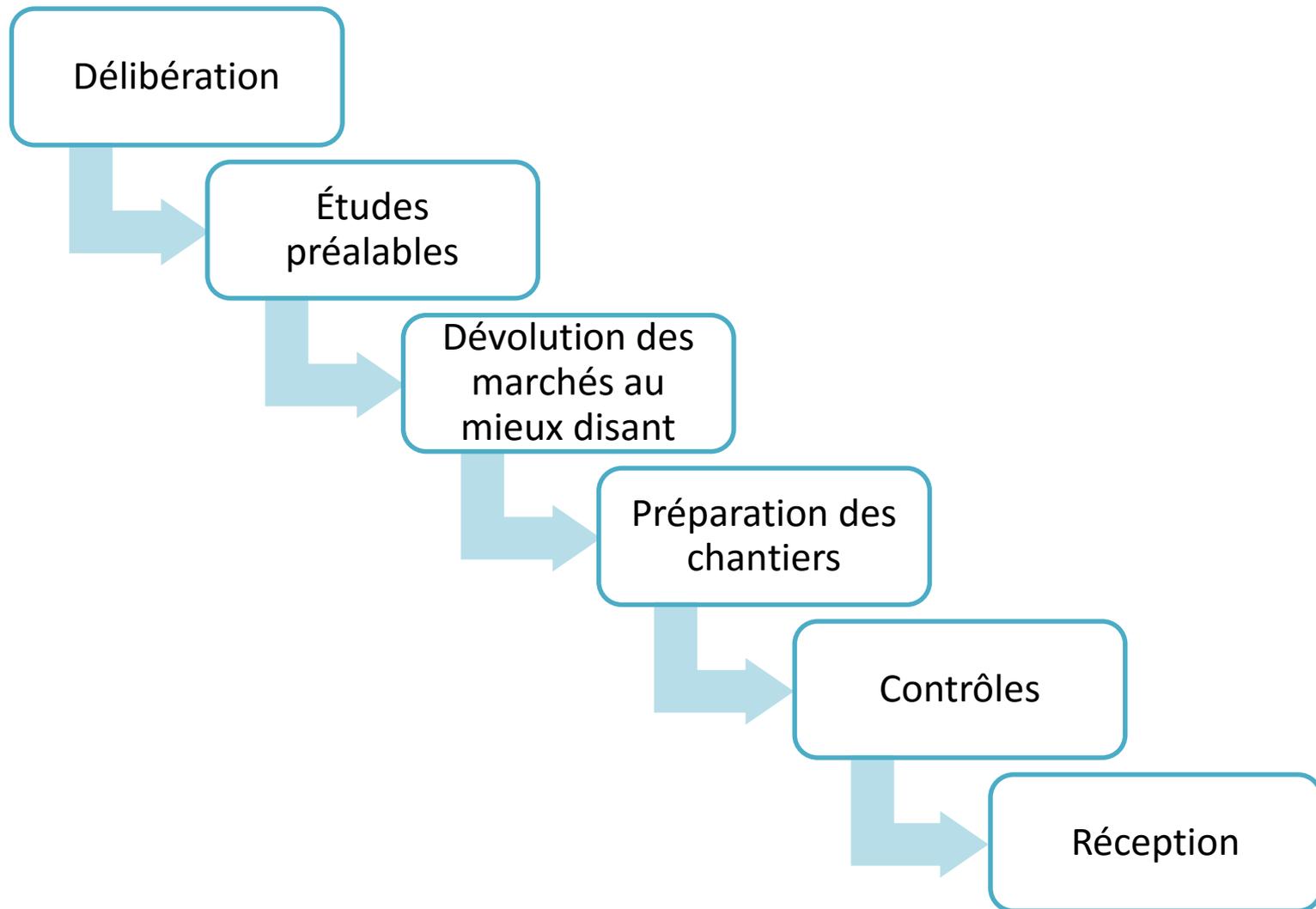


- Contrôle de compacité
- Etanchéité
- Passage Caméra



- Contrôle de compacité (entreprise extérieure)
- Nettoyage, rinçage et désinfection
- Analyses (qualité de l'eau) réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère de la Santé
- Épreuve sous pression et essais sur les équipements
- Contrôles caméra éventuels

4. EN PRATIQUE : Les temps forts de la Charte



4. EN PRATIQUE : Le suivi de chantier par l'animation

- Présente la Charte à la fin du Schéma directeur
- Vérifie le DCE MOE
- Observe l'analyse des offres de maîtrise d'œuvre
- Participe aux réunions AVP et PRO
- Vérifie le DCE entreprises
- Observe l'analyse des offres des entreprises
- Participe à la réunion de préparation du chantier
- Participe à des réunion de chantier (au moins 1/mois)
- Participe à la réunion de réception-bilan

**AU REGARD DES
PRESCRIPTIONS
DE LA CHARTE**

A chaque étape, l'animation propose et diffuse les outils mis à disposition

4. EN PRATIQUE : Le suivi de chantier par l'animation

	Opérations AEP	Opérations EU	Opérations MIXTES
Aude	- Escueillens/Montgradail	- Cazalrenoux - Festes et Saint-André - Limoux/Malras/Villedieu/ Pauligne	- Leucate
Gard	- Cros - Mons - Marignac/Bourdiguët/ Aigaliers	- Aubais - Junas - Molières-sur-Cèze - Saint-Julien-de-Peyrolas - Vers-Pont-du-Gard	- Combas - Junas
Hérault	- Montpellier - Saint-Félix de l'Herès/Le Caylar ;	- Saint-Christol - Vendres, Boisseron, Lunel	- Aniane
P-O	- Pradeille - Pla des Aveillans - Ille-sur-Têt	- Les Angles - Corneilla-la-Rivière - Font-Romeu	- Saint-Cyprien - Saint-Paul-de- Fenouillet

Opérations en phase AVP — [Opérations en phase Travaux](#) — Opérations réceptionnées



4. EN PRATIQUE : les groupes de travail

Les groupes de travail :

- Aide au choix d'un AMO et MOE
- Intégration des aménageurs privés
- Guide d'Aide au choix des matériaux de canalisations
- Gestion Patrimoniale
- Les études préalables- attestation de réalisation d'un chantier sous Charte
- Réflexion sur le réemploi des matériaux



4. EN PRATIQUE : les groupes de travail

Intégration des aménageurs privés dans la Charte (2012) :

Constat :

- Assainissement collectif réalisé sous maîtrise d'ouvrage privée peut avoir une proportion importante dans certaines collectivités.
- Ouvrages rétrocédés au domaine public après leur réalisation
- Exploitation et réhabilitation incombe aux collectivités
- Important que ces ouvrages respectent des critères de qualités similaires aux exigences de la Charte qualité.

Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs (SNAL) intégré au groupe de travail
Membres : 5 MOA, 4 MOE, 3 entreprises.

2 documents réalisés :

- Une charte qualité spécifique aux aménageurs privés
- Un cahier type des prescription techniques pour les réseaux humides



4. EN PRATIQUE : les groupes de travail

Réemploi des matériaux et remblayage des tranchées:

Constat :

- Peu de réemploi en Languedoc Roussillon
- Méconnaissance des matériaux recyclés et besoin de retour d'expérience

1^{ère} réunion en mars 2017 (23 participants : service des routes des départements, MOA, MOE, entreprises travaux, géotechniciens, carrière)

Pour la prochaine réunion, septembre 2017, **besoin de témoignages de régions plus expérimentées.**

4. EN PRATIQUE: Les outils disponibles

www.chartes-qualite-lr.org

Étapes de l'opération	Outils correspondants
Amont de l'opération	<ul style="list-style-type: none">- Information sur la Charte qualité (Schéma directeur et demande de subventions)- Procédure type d'un chantier suivi
Définition et Conception du projet	<ul style="list-style-type: none">- Délibération type- Aide au Choix AMO- Etudes préalables : Géotechniques , Topographiques , Habitat- Fiche caractérisation de la nature du sol- Fiche habitat- Aide au choix du MOE, texte à inclure dans le DCE- DT-DICT- Guide d'aide au choix des matériaux



4. EN PRATIQUE : Les outils disponibles

www.chartes-qualite-lr.org

Étapes de l'opération	Outils correspondants
Consultation et travaux	<ul style="list-style-type: none">- Choix des entreprises travaux : Texte à inclure dans le DCE , grille d'aide au choix- Texte à inclure dans le DCE des entreprises de contrôles- <u>Document d'Assurance Qualité</u>
Réception	<ul style="list-style-type: none">- <u>Bilan</u>- Certificats de l'AERMC pour les OPR : <u>AEP</u> et <u>EU</u>- <u>Attestation de réalisation d'un chantier sous charte</u>- Documents techniques pour les OPR (SYNCRA et ASTEE)



5. LES PERSPECTIVES

- **20 Juin 2017** : Réforme DT/DICT, 5 ans déjà. Retour sur la détection des réseaux. (FRTP/CNFPT). Montpellier

- **6 juillet 2017- 9h-12h30 : Comité de suivi - CCI de Narbonne**
 - Rétrospective 2016-2017 de La Charte qualité LR
 - Lotissements privés et rétrocessions des réseaux d'eau potable et d'assainissements dans le domaine public
 - Quelle gouvernance dans les départements
 - Gestion patrimoniale- quelles avancées pour la connaissance des réseaux sur le bassin RMC?



5. LES PERSPECTIVES

Rentrée 2017:

- Journée technique sur opérations préalables à la réception des réseaux – (Charte/CD66/COFRAC)
- Présentation Charte lors d'un évènement AMF 11?
- Petits-déjeuners Charte décentralisés dans chaque département
- Décembre : Formation CNEPT nouveau fascicule/Charte qualité



POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.chartes-qualite-lr.org

Laetitia CANTAREL, Animatrice
04.34.88.34.53 – 06.52.36.45.64

Chloé MIGAYRON, Chargée d'opérations
04.34.88.34.54 – 07.83.05.91.38

contact@chartes-qualite-lr.org



**MERCI ET BON CHANTIER
SOUS CHARTE**